

RAPPORT DE GOUVERNANCE 2025

**Empowering today for a
thriving tomorrow**



SOMMAIRE

Réalisations 2025.....	6
Cadre de référence et conformité réglementaire	7

Section 1 – Gouvernance	8
I. Conseil de Surveillance.....	8
1. Composition du Conseil de Surveillance.....	8
2. Nombre minimum d’actions qui doivent être détenues par un membre du Conseil de Surveillance.....	9
3. Mouvement au sein du Conseil de Surveillance	9
4. Équilibre, indépendance et mixité du Conseil de Surveillance.....	9
5. Compétences des membres du Conseil de Surveillance.....	10
6. Évaluation de la performance du Conseil de Surveillance	15
7. Nomination des membres du Conseil de Surveillance.....	15
8. Les Comités du Conseil de Surveillance	15
9. Formation des membres du Conseil de Surveillance.....	15
10. Politique de rémunération du Conseil de Surveillance.....	15
11. Activité du Conseil de Surveillance et de ses Comités spécialisés en 2025	16
II. Directoire	18
1. Composition du Directoire.....	18
2. Le rôle des Comités du Directoire.....	20
3. Politique de rémunération des dirigeants	20

Section 2 – Éthique, déontologie et prévention de la corruption	21
I. Ethics & Compliance Office	21
II. Dispositif éthique et conformité	22
1. Code de Déontologie	22
2. Gestion des conflits d’intérêt	22
3. Dispositif d’alerte professionnelle	23

Section 3 - Risques, contrôle interne et audit.....	24
I. La gestion des risques.....	25
1. Gouvernance	25
2. Identification, évaluation et suivi des risques	25
3. Contribution du Risk Management à la performance	25
II. Audit et Contrôle Interne	26
1. Objectifs du contrôle interne.....	26
2. Gestion de la continuité d’activité.....	27

Section 4 – Relations avec les Actionnaires.....	28
1. Droit à l’information des actionnaires	28
2. Quorum et participation aux assemblées générales.....	28
3. Mode de convocation	28
4. Condition d’admission.....	29
5. Droits de vote des actionnaires	29
6. Ordre du jour et décisions soumises aux actionnaires	29
7. Informations juridiques et actionariat de TAQA Morocco	29

RÉALISATIONS 2025

Conseil de Surveillance



2/8

des membres du Conseil de Surveillance sont des femmes



2/8

des membres du Conseil de Surveillance sont des administrateurs indépendants



Les administrateurs non-exécutif représentent

100%

du Conseil de Surveillance



100%

Taux de présence aux réunions du Conseil de Surveillance

Mouvement au sein du Conseil de Surveillance

Démission

- \ Madame Fatima AlShaygi
- \ Monsieur Nabil Almessabi
- \ Monsieur Andres Calderon Acuna

Nomination

- \ Madame Sarah AlBakeri
- \ Dr Afif Saif Al Yafei
- \ Monsieur Andreas Collor

Directoire



Les femmes représentent

17%

des membres du Directoire

Éthique

100%

des collaborateurs formés à la lutte contre la corruption

0

cas avérés de corruption

Proposition de dividende 2024

38 DH

par action

CADRE DE RÉFÉRENCE ET CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

Le présent rapport de gouvernance est élaboré conformément aux exigences réglementaires applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne, notamment celles prévues par les dispositions de la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

Il vise à fournir une information claire, transparente et structurée sur les pratiques de gouvernance, le fonctionnement des

organes sociaux, ainsi que les mécanismes de contrôle et de conformité mis en place au sein de la société TAQA Morocco (la « Société »). Le rapport s'inscrit ainsi dans une démarche de transparence vis-à-vis des actionnaires et de l'ensemble des parties prenantes, en cohérence avec les meilleures pratiques de la place.



SECTION 1 GOUVERNANCE

I - Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de TAQA Morocco assure le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire, conformément aux dispositions de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

1. Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au minimum et de quinze membres au maximum.

Au 31 décembre 2025, le Conseil de Surveillance de TAQA Morocco est composé de huit membres non exécutifs, dont deux membres indépendants.

La composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2025 figure ci-après.

	Prénom & Nom	Genre	Nationalité	Date de début ou renouvellement du mandat	Date d'expiration du mandat	Autres fonctions
Président	M. Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi	H	Emirati	7 juin 2021	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2026	Président du Conseil de Surveillance de Jorf Lasfar Energy Company 5&6
Vice-président	Dr. Frank Possmeier	H	Allemand	18 avril 2024	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2025	
Membres non-exécutifs	TAQA PJSC représenté par M. Andreas Collor	H	Allemand	24 juin 2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2025	
	M. Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi	H	Emirati	7 juin 2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2025	
	Mme Sarah AlBakeri	F	Emiratie	16 septembre 2025	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2025	
	Dr. Afif Saif Al Yafei	H	Emirati	16 septembre 2025	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2030	
Membres indépendants	S. E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri	H	Emirati	23 mai 2025	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2030	
	Mme Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali AlFahim	F	Emiratie	23 mai 2025	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2030	

2. Nombre minimum d'actions qui doivent être détenues par un membre du Conseil de Surveillance

À l'exception des membres indépendants du Conseil de Surveillance, qui ne peuvent pas détenir d'actions de

TAQA Morocco, chaque membre du Conseil est tenu de détenir au moins une action nominative pendant toute la durée de son mandat.

3. Mouvement au sein du Conseil de Surveillance

Au cours de l'exercice 2025, à la suite de la démission de Madame Fatima AlShaygi et de Monsieur Nabil Almessabi de leurs mandats de membres du Conseil de Surveillance, le Conseil de Surveillance a coopté Madame Sarah AlBakeri et Dr Afif Saif Al Yafei en qualité de remplaçants.

Le Conseil de Surveillance a également pris acte du changement du représentant permanent de la société Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) au sein du Conseil de Surveillance, désormais représentée par Monsieur Andreas Collor en remplacement de Monsieur Andres Calderon Acuna.

4. Équilibre, indépendance et mixité du Conseil de Surveillance

- Représentation homme/femme

Lors des processus de nomination ou de renouvellement des membres du Conseil de Surveillance, une attention particulière est portée à l'équilibre des compétences, des expériences et des profils. Cette démarche intègre également l'objectif de renforcer la diversité, notamment en favorisant une meilleure représentation féminine. À ce titre, les femmes représentent aujourd'hui 2 membres sur 8 du Conseil de Surveillance, contribuant ainsi à enrichir la qualité des débats et la prise de décision.

- Membre indépendant

La composition du Conseil de Surveillance est définie dans le respect des exigences réglementaires applicables, notamment en matière de représentation des administrateurs indépendants. Conformément aux dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, les administrateurs indépendants représentent 25% de la composition du Conseil, contribuant ainsi à renforcer l'objectivité des travaux et la qualité du dispositif de gouvernance.



5. Compétences des membres du Conseil de Surveillance



M. Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi

Émirati

Président du Conseil de Surveillance

Nommé le : 07 juin 2021

Mandat expire en : 2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2026)

Monsieur Farid Al Awlaqi est CEO de TAQA Generation. Il supervise et développe le portefeuille mondial de production d'électricité et d'eau de l'entreprise, les filiales opérationnelles et les investissements dans le secteur. Auparavant, il a occupé le poste de vice-président senior de la plateforme énergétique de Mubadala Investment, où il a exercé diverses fonctions allant des opérations au développement commercial, en passant par l'investissement et la gestion d'actifs.

M. Al Awlaqi est titulaire d'une maîtrise Sloan de la London Business School et d'une maîtrise en ingénierie pétrolière de l'Imperial College de l'Université de Londres. Il est également lauréat de la Royal Military Academy Sandhurst.

Autres mandats :

Jorf Lasfar Energy Company 5&6 SA.

Dr. Franck Paul Possmeier est actuellement le Chief Investment Officer au sein de TAQA Generation du Groupe TAQA. Auparavant, il a acquis une expérience de plus de vingt-trois ans dans les énergies renouvelables et dans les domaines de la stratégie et du développement d'entreprise, en menant des opérations de restructuration, fusions - acquisitions et Joint-Venture à l'international au sein de grands groupes tels que E-ON et Uniper. Depuis janvier 2024, il siège au Conseil d'administration de Abu Dhabi Future Energy Company (Masdar).

Dr. Possmeier est titulaire d'un master et d'un doctorat en Business et en Economie de l'Université allemande de Westfälische Wilhelms, à Münster.

Autres mandats:

Aucun.



Dr. Frank Paul Possmeier

Allemand

Vice-Président du Conseil de Surveillance

Nommé le : 18 avril 2024

Mandat expire en : 2032 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2031)

Monsieur Ahmed Al Shamsi occupe actuellement le poste de Directeur Associé au sein de L'Imad (anciennement ADQ) où il dirige l'équipe énergie et services publics et gère plusieurs investissements clés. M. Al Shamsi dispose d'une longue expérience dans le développement et la gestion d'entreprises régionales et internationales dans le secteur des services publics. Il a occupé plusieurs postes, dont celui de responsable du développement commercial pour les activités de transport et de distribution électrique à TAQA, et responsable des projets spéciaux des services publics au sein de la société d'investissement Mubadala.

M. Al Shamsi est titulaire d'une Maîtrise en développement international et politique publique et d'un Bachelor en économie de l'Université de Manchester, au Royaume-Uni.

Autres mandats :

Aucun.



M. Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi

Émirati

Administrateur non exécutif

Nommé le : 07 juin 2023

Mandat expire en : 2032 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2031)



Mme Sarah AlBakeri

Émiratie

Administratrice non exécutive

Nommé le : 16 septembre 2025

Mandat expire en : 2032 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2031)

Madame Sarah AlBakeri est Directrice des Ressources Humaines de TAQA Generation, elle dispose d'une solide expertise de plus de vingt ans dans les métiers du capital humain notamment, au sein de grandes institutions telles que ADNOC distribution, AMMROC et Tabreed aux Émirats arabes unis.

Mme. AlBakeri est titulaire d'un Bachelor en sciences de l'information appliquées à la communication et d'un master exécutif, avec mention, en administration publique de l'Université Zayed des Émirats arabes unis. Elle est également titulaire d'un master exécutif dans la conduite du changement de l'INSEAD Singapour.

Autres mandats :

Aucun.

Dr. Afif Saif Al Yafei est CEO de TAQA Transmission depuis 2020 et dirigeant expérimenté dans les secteurs de l'énergie et des services publics, il est également membre du Conseil d'Administration de Emirates Nuclear Energy Company (ENEC), Abu Dhabi Offshore Transmission Company, et de Mirfa Seawater Treatment & Supply Company.

Dr. Afif est titulaire d'un doctorat en administration des affaires de l'Université d'Abou Dhabi, ainsi que d'une licence et d'un master en ingénierie de l'Université des Émirats arabes unis.

Autres mandats :
Aucun.



Dr. Afif Saif Al Yafei

Émirati

Administrateur non exécutif

Nommé le : 16 septembre 2025

Mandat expire en : 2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2030)



Appartenance aux comités

- Président du Conseil de Surveillance 
- Président du Comité 
- Comité d'Audit 
- Comité Stratégie et Développement du business 
- Comité de Nomination et de Rémunération 

Compétences et expériences

- Services financiers 
- Secteur énergétique 
- Services publics 
- Ressources humaines 
- Immobilier et Tourisme 
- Investissement/ Gestion d'actifs 
- Défense/Sécurité/ Technologie 



S. E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri

Émirati

Administrateur indépendant

Nommé le : 23 mai 2025

Mandat expire en : 2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2030)



S.E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri est membre du Conseil d'Administration de la Banque de Tunisie et des Émirats Arabes Unis, il est également membre du Conseil d'Administration de Bena Real Estate Investment Company et du Comité d'Investissement Direct d'Abou Dhabi.

S.E. Almeri occupe actuellement le poste de Directeur Exécutif du Pôle Audit Interne au sein d'Abu Dhabi Investment Authority. Il est titulaire d'une Maîtrise en Management (Master degree in B.A) de l'Université des Émirats Arabes Unis et d'une Maîtrise en Marketing de l'Université de Concordia aux États-Unis.

Autres mandats :
Aucun.



Mme Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Al Fahim

Émiratie

Administratrice indépendante

Nommé le : 23 mai 2025

Mandat expire en : 2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2030)



Mme. Maha Alfahim est actuellement Responsable de recherche au sein de Abu Dhabi Investment Authority (ADIA). Auparavant, elle a occupé des postes de responsabilité au Supreme Council for Financial & Economic Affairs et à l'American Enterprise Institute for Public Policy Research à Washington, D.C. Elle est également Administrateur indépendant dans plusieurs sociétés aux Émirats Arabes Unis.

Mme. Alfahim est diplômée d'un Bachelor en Sciences Politiques et en études comparatives internationales de l'Université du Michigan.

Autres mandats :
Aucun.

M. Andreas Collor est le Directeur des Opérations de TAQA Generation, supervisant la stratégie et la performance des actifs mondiaux du Groupe. Fort de plus de vingt ans d'expérience dans le secteur de l'énergie, il a occupé des postes de direction chez Fortum, Uniper et E.ON, couvrant la gestion d'actifs, le développement commercial, les ventes et la gestion de projets. Il a travaillé sur toutes les principales technologies de production d'électricité, conventionnelles et renouvelables.

M. Collor est titulaire d'un Master en ingénierie de l'Université de Flensburg et d'un Executive MBA de l'Université Jacobs en Allemagne.

Autres mandats :
Aucun.



M. Andreas Collor

Allemand

Représentant permanent d'Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) au sein du Conseil de Surveillance

Nommé le : 24 juin 2020

Mandat expire en : 2032 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2031)



Nom & Prénom	Services financiers	Secteur énergétique	Services publics	Ressources humaines	Immobilier et tourisme	Investissement / Gestion d'actifs
M. Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi		x	x			x
Dr. Frank Possmeier		x	x			x
TAQA PJSC représentée par M. Andreas Collor		x				x
M. Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi		x	x			
Mme. Sarah AlBakeri					x	
Dr. Afif Saif Al Yafei		x	x			x
S. E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri	x				x	
Mme. Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Al Fahim	x					x

6. Évaluation de la performance du Conseil de Surveillance

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance de TAQA Morocco fait l'objet d'évaluations périodiques destinées à renforcer son efficacité et la qualité de l'exercice de ses missions de supervision. Ce processus s'inscrit dans une démarche d'évaluation déployée au niveau du groupe et appliquée à l'ensemble de ses filiales.

La dernière évaluation a été conduite au cours du premier semestre 2023. Le plan d'actions qui en a résulté a été déployé en 2024 et a fait l'objet d'un suivi régulier tout au long de l'exercice 2025.

7. Nomination des membres de Conseil de Surveillance

Le Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants (« ENRC ») s'assure que les candidats aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance répondent aux critères de compétence, d'intégrité et d'indépendance requis. Les nominations sont réalisées conformément aux dispositions légales, soit par cooptation du Conseil de Surveillance en cas de remplacement d'un membre, sous réserve de ratification par la plus proche Assemblée Générale, soit par désignation directe par l'Assemblée Générale.

La sélection des profils repose sur les exigences réglementaires en matière d'indépendance et de diversité, ainsi que sur

l'expérience professionnelle, les compétences techniques et la connaissance du secteur. Lors de l'Assemblée Générale, le vote des actionnaires constitue une étape clé du processus, garantissant une gouvernance équilibrée et alignée avec les intérêts des parties prenantes.

La durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance est fixée à un maximum de six ans. Il prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue au cours de l'année d'expiration du mandat. Les membres sont rééligibles.

8. Les Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de TAQA Morocco s'appuie sur trois comités spécialisés : Le Comité d'Audit, le Comité de Stratégie et Développement, et le Comité Nomination et Rémunération des Dirigeants, dont le rôle est d'analyser les sujets relevant de leur périmètre et de formuler des recommandations pour éclairer ses décisions. Leurs travaux font l'objet d'un reporting régulier, notamment sur les risques, la conformité et les enjeux de durabilité, contribuant à une gouvernance efficace.

a. Comité d'Audit

Le Comité d'audit de TAQA Morocco assure, pour le compte du Conseil de Surveillance, le suivi de la qualité et de la fiabilité de l'information financière et comptable. À ce titre, il contrôle la production des informations destinées aux actionnaires, au public et à l'AMMC, supervise l'efficacité des dispositifs de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques, ainsi que la vérification légale des comptes sociaux et consolidés. Il veille également à l'indépendance des Commissaires aux Comptes et s'assure que la direction met en place les mesures nécessaires pour promouvoir une culture de conformité, fondée sur l'éthique et le respect des obligations légales.

Ce Comité est présidé par S. E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri, et compte parmi ses membres M. Andreas Collor,

Mme. Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Al Fahim, ainsi que M. Muhammad Liaqat qui est membre du Comité, sans siéger au Conseil de Surveillance.

b. Comité Stratégie et Développement du Business

Le Comité Stratégie et Développement du Business assiste et conseille le Conseil de Surveillance dans l'exercice de ses missions en matière de stratégie et de développement commercial.

Ce Comité est présidé par Dr. Frank Possmeier et compte parmi ses membres M. Andreas Collor et Dr. Afif Saif Al Yafei.

c. Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants

Le Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants assiste les membres du Conseil de Surveillance dans la nomination et la rémunération des membres du Directoire. Il donne des recommandations au Conseil de Surveillance sur la sélection des membres du Directoire et leur nomination, ainsi que sur la politique de leur rémunération.

Ce Comité est présidé par Mme. Sarah AlBakeri et compte parmi ses membres M. Andreas Collor et Dr. Afif Saif Al Yafei.

9. Formation des membres du Conseil de Surveillance

En 2025, deux nouveaux membres ont rejoint le Conseil de Surveillance. Après leur nomination, les deux nouveaux membres ont été formés à la stratégie de TAQA Morocco

ainsi qu'aux spécificités de la gouvernance juridique des sociétés au Maroc.

10. Politique de rémunération du Conseil de Surveillance

La rémunération globale des membres du Conseil de Surveillance sous forme de jetons de présence pour l'exercice 2025 s'est élevée à un montant de 4.500.000,00 MAD brut.

Conformément aux dispositions légales et aux bonnes pratiques de gouvernance, cette rémunération a été soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

11. Activité du Conseil de Surveillance et de ses Comités spécialisés en 2025

Au cours de l'année 2025, le Conseil de Surveillance de TAQA Morocco s'est réuni trois fois pour traiter et discuter de la stratégie de la société et des projets de développement

des performances opérationnelles et financières et de la sécurité. Il passe également en revue les comptes annuels et semestriels ainsi que des sujets de gouvernance.

Nom	Conseil de surveillance	Comité d'Audit	Comité Stratégie et Développement du Business	Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants
M. Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi	100%			
Dr. Frank Possmeier	100%		100%	
TAQA PJSC représenté par M. Andreas Collor	100%	100%	100%	100%
M. Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi	100%			
Mme Sarah AlBakeri	100%			100%
Dr. Afif Saif Al Yafei	100%		100%	100%
S. E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri	100%	100%		
Mme Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Al Fahim	100%	100%		

a. Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a principalement abordé, au cours de ses travaux, les comptes et activités de la société, les sujets liés à la sécurité (safety), l'activité de développement, les aspects de gouvernance, ainsi que les sujets requis des exigences de la réglementation en vigueur. 3 réunions en 2025

b. Comité d'Audit

Le Comité d'Audit a examiné au cours de ses réunions les principales thématiques relatives à la gestion des risques, à la continuité des activités (Business Continuity Management), ainsi qu'aux dispositifs d'audit interne et de contrôle interne.

Les travaux ont également porté sur l'évaluation de la qualité de l'audit interne et la mise à jour des chartes associées, le renouvellement du programme d'assurance, ainsi que sur les sujets liés à l'éthique et à la conformité. 3 réunions en 2025

Le Comité a par ailleurs abordé les questions juridiques et de gouvernance, ainsi que l'examen des comptes annuels et semestriels.

c. Comité Stratégie et Développement du Business

Le Comité Stratégie et Développement du Business a examiné les principaux axes liés à la stratégie et aux projets de développement de l'entreprise, incluant le suivi des initiatives stratégiques, l'évaluation des opportunités de croissance et l'avancement des projets structurants. 2 réunions en 2025

Les travaux ont contribué à éclairer les orientations de développement et à assurer l'alignement des projets avec les objectifs globaux de l'entreprise.

d. Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants

Le Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants a examiné les principales thématiques relatives à la stratégie des ressources humaines, incluant la nomination des dirigeants, le suivi de la Corporate Balanced Scorecard (BSC) des cadres dirigeants, ainsi que l'évaluation des performances. Les travaux ont également porté sur la validation de la proposition de jetons de présence, préalablement à leur soumission à l'Assemblée Générale. 4 réunions en 2025

II - Directoire

Le Directoire de TAQA Morocco est responsable de la gestion quotidienne de l'entreprise. Il exécute les stratégies validées par le Conseil de Surveillance, en assurant l'alignement des opérations et des initiatives avec les directives stratégiques. Le Directoire est responsable de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie définie par le Conseil de Surveillance, y compris des orientations relatives à la durabilité et rend compte régulièrement de l'avancement et des résultats obtenus.

Cette organisation permet une répartition claire des responsabilités entre les organes de gouvernance et le management exécutif, favorisant une exécution efficace et maîtrisée des décisions stratégiques.

1. Composition du Directoire

Au 31 décembre 2025, le Directoire de TAQA Morocco compte six membres, chacun étant nommé pour un mandat de six ans.



Monsieur Abdelmajid Iraqui Houssaini est actuellement le Président du Directoire de TAQA Morocco.

Auparavant, il a été Acting CEO du segment Power & Water du Groupe TAQA, jusqu'en 2020, où il a piloté le développement et la croissance du portefeuille des actifs industriels de production d'eau et d'électricité aux Émirats Arabes Unis, au Maroc, aux États Unis, à Oman, en Inde et au Ghana. En 2007, il a été nommé Country Manager du groupe TAQA au Maroc et Président du Conseil de Surveillance de Takoradi International Company (TICO) au Ghana.

M. Iraqui Houssaini a débuté sa carrière en tant que Représentant Financier au sein de la Metropolitan Life Insurance aux USA. En 1999, il rejoint le groupe CMS Generation en tant qu'Analyste Senior avant de devenir Directeur en charge du Business développement et de gérer le volet financier des opérations du groupe au Maroc.

M. Iraqui Houssaini est titulaire d'un diplôme en finance et d'un MBA de Eastern Michigan University (États- Unis).

M. Abdelmajid IRAQUI HOUSSAINI
Président du Directoire

Monsieur Saïd El Mamouni est actuellement Directeur Juridique Exécutif et Secrétaire du Directoire au sein de TAQA Morocco.

Auparavant, il a occupé le poste de Directeur Juridique Afrique du Groupe ADDOHA, de Directeur Juridique Pôles Chimie et Mine du Groupe OCP et de Directeur Juridique d'Altadis Maroc (devenue Imperial Tobacco), après avoir été Directeur Juridique-Adjoint chez Bank Al Maghrib et Directeur du Département juridique, assurances et gestion du patrimoine foncier de TotalEnergies Maroc pendant plus de neuf ans. M. El Mamouni a débuté sa carrière en 1993 dans le domaine des assurances.

M. El Mamouni est diplômé des Études Supérieures en droit des affaires de la Faculté de Droit de Rabat.

M. Saïd EL MAMOUNI
Directeur Juridique Exécutif - Secrétaire des organes de gouvernance.



Madame Fadoua Moutaouakil est actuellement directrice du Pôle Stratégie, M&A et Risk Management de TAQA Morocco, où elle pilote des projets stratégiques complexes et assure la gestion des risques au sein du Groupe.

Elle débute sa carrière en 1999 au sein du cabinet PwC, où elle se spécialise dans l'audit, le conseil et la consolidation. En 2003, elle rejoint le Groupe Al Mada (anciennement ONA/SNI), où elle occupe plusieurs postes de responsabilité, notamment celui de directrice financière, puis de directrice de la stratégie et des finances, avant d'intégrer le directoire de la Compagnie Optorg.

En parallèle de ses fonctions exécutives, Mme. Moutaouakil siège depuis plus de quinze ans en tant qu'administratrice au sein de plusieurs sociétés cotées et non cotées, d'abord comme représentante de l'actionnaire, puis en tant qu'administratrice indépendante. Elle est également membre de plusieurs comités de gouvernance (audit, investissement, nominations & rémunération).

Mme. Moutaouakil est titulaire du Diplôme National d'Expertise Comptable (2005) et du diplôme du cycle normal de l'ISCAE (1999), option finance & révision comptable. Elle détient également une certification en normes IAS/IFRS (INTEC, France et ISCAE, Maroc) et a suivi des programmes de leadership et de gouvernance auprès d'institutions internationales, dont le Leadership Program de la London Business School (2023) et le certificat "Governance: Women on Board" de la Harvard Business School (2023).

Mme Fadoua MOUTAOUAKIL
Directrice Pôle Stratégie, M&A et Risk Management



Monsieur Zakaria Fafouri est actuellement Directeur Financier de TAQA Morocco, un poste qu'il occupe depuis 2012, où il a développé une expertise dans la structuration d'opérations financières d'envergure sur le marché marocain.

Avant de rejoindre TAQA Morocco, M. Fafouri a acquis une expérience solide dans le domaine de l'audit et du conseil. Il a débuté sa carrière en 1996 au sein de PwC, où il a passé près de quinze ans à superviser des missions d'audit et de conseil, aussi bien au Maroc qu'à l'international, en tant qu'Associate Partner.

M. Fafouri est titulaire du Diplôme National Français d'Expertise Comptable.

M. Zakaria FAFOURI
Directeur Financier

Monsieur Mehdi Belghiti est actuellement directeur du pôle business support et transformation.

Il a démarré sa carrière en 2002 en tant qu'analyste financier au sein de CFG Group, une banque d'investissement leader au Maroc.

En 2004, il a rejoint le groupe COMANAV, un opérateur maritime et portuaire, où il est nommé secrétaire général en 2006. Il était responsable des fonctions support (stratégie et développement, finances, ressources humaines, achats, juridique et système d'information) et a dirigé la transformation financière et opérationnelle de l'entreprise, y compris sa privatisation par CMA-CGM, qui l'a ensuite nommé directeur général adjoint de sa filiale marocaine.

En 2008, il a rejoint le groupe ADDOHA, une société cotée en bourse et un leader régional de l'immobilier, en tant que directeur général adjoint chargé des finances et des ressources. En octobre 2012, il a rejoint TAQA Morocco en tant que directeur du business support, et en juin 2015, il a été nommé membre du directoire de JLEC 5&6.

M. Mehdi Belghiti est ingénieur, diplômé de l'École Polytechnique de Lausanne (EPFL).

M. Mehdi BELGHITI
Directeur du Pôle Business Support et Transformation



Monsieur Hicham Chad est actuellement Directeur du Business Développement et de la structuration financière de TAQA Morocco, qu'il a rejoint en 2012 en tant que Directeur Financier de Jorf Lasfar Energy Company 5&6. Il a par la suite occupé le poste de Directeur du Business Development et de la structuration financière, où il a développé une expertise dans la conduite de projets de croissance et de transformation. Il possède une expérience significative dans le secteur de l'énergie bas carbone, infrastructure et renouvelable.

M. Chad a débuté sa carrière en 2006 au sein du cabinet Ernst & Young où il a conduit plusieurs missions en audit et conseil.

M. Chad est diplômé du cycle normal de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE). Il est également titulaire du CFA (Chartered Financial Analyst) et est expert-comptable titulaire du Diplôme National Français d'Expertise Comptable.

M. Hicham CHAD
Directeur du Business Development et de la Structuration Financière



2. Le rôle des Comités du Directoire

COMITÉ D'ENTREPRISE

Le Comité d'Entreprise est consulté et émet des avis sur les principales orientations sociales et organisationnelles de l'entreprise. Il intervient notamment sur les transformations structurelles et technologiques, la stratégie de production et les moyens d'améliorer la rentabilité, ainsi que sur l'élaboration et le suivi des projets sociaux au bénéfice du personnel. Ses travaux couvrent également le bilan social, les programmes d'apprentissage, ainsi que les dispositifs de formation, incluant l'insertion et la formation continue.

COMITÉ GOUVERNANCE, RISK MANAGEMENT ET CONFORMITÉ

Le Comité Gouvernance, Risk Management et Conformité a pour mission d'évaluer régulièrement le dispositif global de gestion des risques et de veiller à la mise en place d'un cadre commun d'identification et de maîtrise des risques, ainsi qu'à la disponibilité des ressources nécessaires. Il s'assure du déploiement des bonnes pratiques et des standards internationaux, du suivi des plans d'audit et de contrôle interne approuvés par le Comité d'Audit, et de la mise en place d'une gouvernance des données efficace au sein de la Société. Il veille également au respect permanent du cadre réglementaire en vigueur.

COMITÉ D'HYGIÈNE DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DE SÛRETÉ

Conformément aux dispositions légales et réglementaires prévues par la Charte de Concertation Sociale, le Comité d'Hygiène, de Sécurité au Travail et de Sûreté est chargé de veiller au respect des règles relatives à la sécurité, à l'hygiène et à la protection de la santé sur les lieux de travail. Il assure également le suivi et la coordination des mesures de sûreté mises en place au sein de TAQA Morocco.

COMITÉ RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE ET ACTIONS CITOYENNES

Le Comité Responsabilité Sociale d'Entreprise et Actions Citoyennes assiste le Conseil de Surveillance et le Directoire dans le pilotage et le suivi de la stratégie ESG de TAQA Morocco. Il contribue à la définition des orientations RSE, en cohérence avec la stratégie globale et le cadre réglementaire, et assure le suivi des politiques, initiatives et indicateurs de performance associés. Il évalue l'avancement de la démarche de durabilité et sa contribution à la performance globale de l'entreprise, notamment en matière de création de valeur à long terme. Le Comité suit également le plan annuel de sponsoring et d'actions citoyennes, en vérifie l'alignement stratégique et en analyse les résultats. Il rend compte régulièrement de ses travaux et recommandations au Directoire puis au Conseil de Surveillance.

COMITÉ D'ORGANISATION DE RÉMUNÉRATION ET DE DIALOGUE SOCIAL

Le Comité d'Organisation, de Rémunération et de Dialogue Social intervient sur deux axes principaux. Il assiste le Directoire dans l'organisation du travail, la politique de rémunération, la planification de la relève et le développement des compétences des collaborateurs. Il veille également au maintien d'un dialogue social constructif et d'un climat social apaisé, en coordonnant et supervisant les travaux de la Commission de Dialogue Social, conformément à la Charte de Concertation Sociale de TAQA Morocco.

3. Politique de rémunération des dirigeants

Les membres du Directoire de TAQA Morocco ne perçoivent pas de rémunération spécifique liée à leur mandat social. En raison de leur contrat de travail, leur rémunération est prise

en charge par une entité hors du périmètre de consolidation du Groupe TAQA Morocco.

SECTION 2 ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE ET PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

TAQA Morocco s'appuie sur un dispositif structuré d'éthique et de conformité visant à prévenir, détecter et traiter tout comportement contraire aux principes d'intégrité et aux exigences réglementaires. L'entreprise veille ainsi à promouvoir un environnement de travail fondé sur la confiance, la transparence et la responsabilité. Ce dispositif repose sur un corpus documentaire complet, comprenant notamment un code d'éthique, un code de déontologie, un code de conduite des affaires et un code de conduite à l'égard des partenaires commerciaux. Ces documents sont accessibles en français et en anglais sur le site web de l'entreprise, et complétés par des politiques et procédures détaillées disponibles sur l'intranet.

I - Ethics & Compliance Office

TAQA Morocco a renforcé la mise en œuvre de son dispositif d'éthique et de conformité en instituant un Ethics & Compliance Office indépendant, rattaché à la Présidence du Directoire ainsi qu'au Comité d'audit.

vers un rôle davantage proactif, intervenant en amont des processus décisionnels.

À fin 2025, cette fonction a fait l'objet d'une restructuration significative, avec son intégration formelle dans le dispositif global de gouvernance et la mise en place d'une équipe dédiée. Cette évolution traduit la volonté de faire évoluer la fonction

L'Ethics & Compliance Office joue désormais un rôle central dans l'accompagnement des collaborateurs l'identification et la gestion des situations à risque. Il contribue à des décisions éclairées, alignées avec les valeurs de l'entreprise, et participe au renforcement durable de la culture d'éthique, d'intégrité et de conformité à l'échelle de l'organisation.

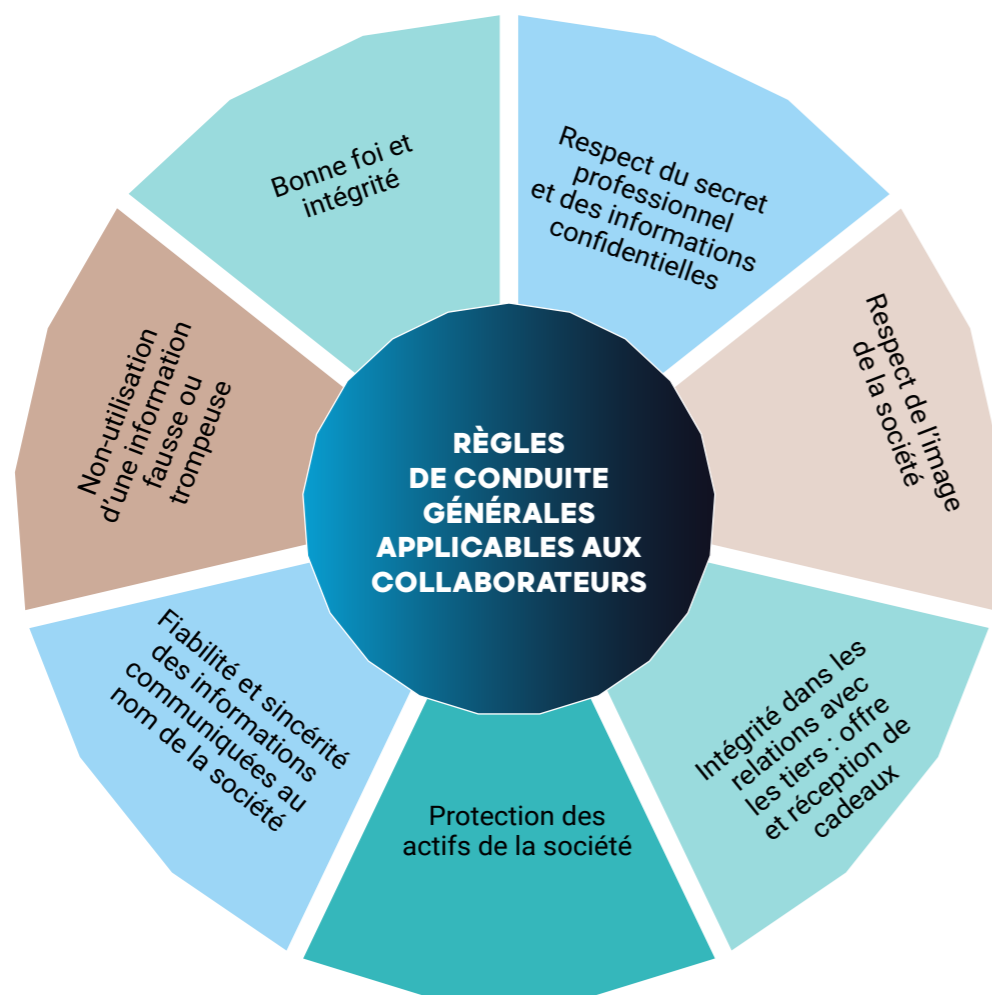


II - Dispositif éthique et conformité

1. Code de Déontologie

Conformément aux dispositions de la Circulaire de l'AMMC n°03/19 telle que modifiée et complétée, TAQA Morocco s'est doté d'un Code de Déontologie qui définit l'ensemble des règles et principes éthiques applicables à l'ensemble de ses activités professionnelles. Ce code vise à garantir le

respect des exigences d'équité, de transparence et d'intégrité, tout en encadrant les comportements professionnels et les processus décisionnels afin de renforcer la confiance des parties prenantes et la qualité de la gouvernance.



2. Gestion des conflits d'intérêt

TAQA Morocco conduit ses activités dans le respect des standards éthiques les plus élevés et s'appuie, à ce titre, sur une démarche structurée de prévention des conflits d'intérêts.

Un dispositif formalisé permet à l'ensemble des collaborateurs de déclarer toute situation susceptible d'altérer leur impartialité, complété par des actions régulières de sensibilisation, notamment une formation annuelle dédiée. Les membres

du Conseil de Surveillance et du Directoire sont soumis aux mêmes exigences déclaratives.

Lorsqu'un conflit d'intérêts, réel ou potentiel, est identifié dans le cadre d'une décision ou d'une opération, la personne concernée en informe les instances compétentes et s'abstient de participer aux délibérations correspondantes, garantissant ainsi la transparence des processus et l'indépendance des décisions.



3. Dispositif d'alerte professionnelle

TAQA Morocco possède un dispositif d'alerte professionnelle ouvert, confidentiel et sécurisé, permettant à toute personne de poser une question, de soulever une préoccupation ou de signaler tout comportement susceptible de violer le Code de Déontologie, les lois ou les réglementations applicables. Ce dispositif encourage l'expression de signalements de bonne foi tout en protégeant les lanceurs d'alerte contre toute forme de représailles.

Les collaborateurs peuvent effectuer un signalement via plusieurs canaux, notamment la ligne d'alerte disponible sur le site internet de l'entreprise (<https://www.taqamorocco.ma/fr/groupe/ethique-compliance>) ou en contactant directement l'Ethics & Compliance Office à l'adresse bureau.ec@taqamorocco.ma. Ces canaux garantissent la confidentialité des échanges et le respect des dispositions de la politique d'alerte professionnelle.

Chaque signalement est analysé et traité individuellement conformément aux exigences réglementaires et aux procédures internes de TAQA Morocco. Le traitement repose sur une évaluation impartiale et proportionnée, respectant la confidentialité des informations et les droits des personnes concernées. Le cas échéant, des mesures appropriées sont mises en œuvre pour renforcer l'efficacité du dispositif et prévenir la récurrence des situations signalées.

Dans une démarche d'amélioration continue, TAQA Morocco a lancé la refonte de sa Helpline (Phase 1) afin d'améliorer l'accessibilité et l'expérience utilisateur. Cette évolution comprend le renforcement des mécanismes de soumission anonyme et la mise en place d'un canal de discussion sécurisé, permettant des échanges directs et confidentiels avec l'Ethics & Compliance Office.



SECTION 3 RISQUES, CONTRÔLE INTERNE ET AUDIT

La politique de gestion des risques de TAQA Morocco repose sur une approche proactive et intégrée, visant à instaurer une culture du risque à tous les niveaux de l'organisation. Elle encourage l'anticipation et la maîtrise des risques pour protéger et atteindre les objectifs stratégiques et opérationnels.

Grâce à la collaboration entre les fonctions de gestion des risques, de continuité d'activité et d'audit interne, et à l'alignement avec les meilleures pratiques internationales, TAQA Morocco assure une gouvernance solide et une maîtrise efficace de ses opérations. Le dispositif intègre également les risques liés à la durabilité, permettant leur identification, leur évaluation et leur suivi au même titre que les autres risques stratégiques et opérationnels.

Principes de l'Entreprise Risk Management

ATTEINTE DES OBJECTIFS GLOBAUX	Favoriser la prise de décisions stratégiques qui contribuent à l'atteinte des objectifs globaux, que l'on peut classer dans les quatre catégories suivantes : \ Objectifs stratégiques : liés à la stratégie de TAQA Morocco, ils sont en ligne avec sa mission et la supportent \ Objectifs opérationnels : visant l'utilisation efficace et efficiente des ressources \ Objectifs de reporting : liés à la fiabilité du reporting \ Objectifs de conformité : relatifs à la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.
AMÉLIORATION CONTINUE	Assurer une amélioration continue de ses processus en adoptant les meilleures pratiques pour accompagner le développement du groupe.
ASSURANCE RAISONNABLE	Fournir à la Direction Générale une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs et au bon déroulement des mécanismes de gestion des risques.
CRÉATION ET PRÉSERVATION DE LA VALEUR	Sécuriser la création et la préservation de la valeur en traitant les menaces et opportunités qui peuvent l'affecter.
CULTURE DU RISQUE	Intégrer la culture du risque dans toute l'entreprise, depuis le Conseil de Surveillance, au Directoire, au Comité de direction, aux responsables opérationnels ainsi qu'aux collaborateurs à tous les niveaux.

I - La gestion des risques

1. Gouvernance

La gouvernance de la gestion des risques chez TAQA Morocco est sous la responsabilité du Comité d'Audit ainsi que le Comité Gouvernance, Risk Management et Conformité (GRC). Ces deux comités supervisent l'efficacité des politiques

et des procédures de gestion des risques afin de garantir l'identification, l'évaluation et la gestion des risques d'une manière proactive.

2. Identification, évaluation et suivi des risques

La gestion des risques chez TAQA Morocco s'appuie sur un pilotage actif, favorisant réactivité et adaptation face à l'évolution de l'environnement d'affaires. Cette approche permet

d'intégrer les risques et les opportunités dans la prise de décision, assurant ainsi que la maîtrise des risques soutienne directement les objectifs stratégiques de l'entreprise.

Cela inclut :

Révisions périodiques
 Les cartographies des risques sont régulièrement actualisées afin de refléter l'évolution du profil de risques. La cartographie des risques est régulièrement examinée par les instances de gouvernance compétentes, qui assurent le suivi des risques critiques ainsi que des plans d'action associés.

Plans d'action flexibles
 Les plans d'action sont adaptés en fonction de l'évolution des risques et de l'efficacité des dispositifs de contrôle.

3. Contribution du Risk Management à la performance

En identifiant et en traitant les risques de manière proactive, TAQA Morocco assure la sécurisation de ses objectifs stratégiques et opérationnels. Cette gestion efficace permet également d'optimiser l'allocation des ressources, de réduire les pertes et d'améliorer la performance globale. Par ailleurs, l'approche adoptée favorise une anticipation et une gestion renforcées des crises, contribuant ainsi à renforcer la résilience de l'entreprise face aux perturbations.

Digitalisation de la gestion des risques
 TAQA Morocco a franchi une étape majeure dans sa transformation digitale avec le déploiement de PHORSA (Plateforme Homogène de pilotage de l'Organisation, de Risques, de la Stratégie de continuité et de l'Audit), une plateforme intégrée de gouvernance et de pilotage. Elle offre une vision unifiée des risques, centralise les données de continuité d'activité et facilite le suivi des audits, renforçant ainsi la collaboration, la résilience et l'efficacité opérationnelle tout en consolidant la culture de gestion des risques au sein de l'entreprise.

II - Audit et Contrôle Interne

La fonction d'audit interne de TAQA Morocco suit un plan pluriannuel approuvé par le Comité d'Audit et Risque. Elle contrôle la conformité, l'efficacité et l'efficience des processus, et formule des recommandations suivies jusqu'à leur mise en œuvre complète.

En 2025, TAQA Morocco a modernisé sa fonction d'audit pour l'aligner sur les normes internationales, avec une auto-évaluation selon la norme IFACI (Institut Français

de l'Audit Interne et du Contrôle Interne) et la révision des procédures internes. Un diagnostic externe, réalisé par l'IFACI, a confirmé l'alignement avec les standards professionnels, évalué le niveau de maturité de la fonction et identifié des axes de progrès pour renforcer l'efficacité et la valeur ajoutée des audits au service de la gouvernance et de la performance de l'entreprise.

1. Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne constitue un dispositif visant à fournir une assurance raisonnable sur l'atteinte des objectifs opérationnels, de reporting et de conformité. Il contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation optimale des ressources de l'entreprise.

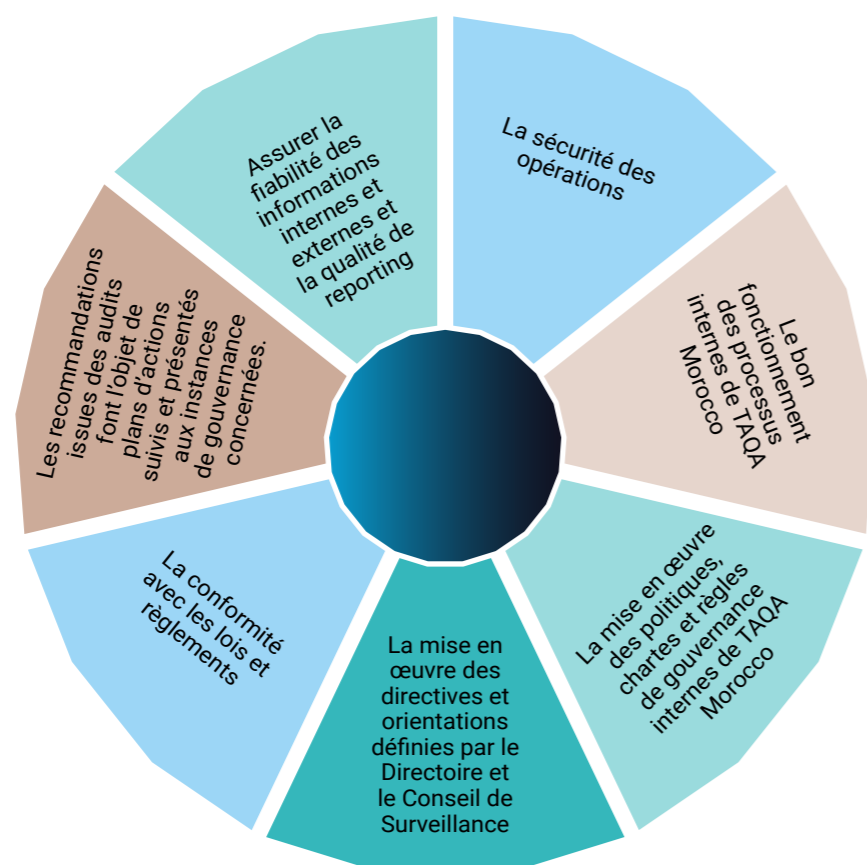
La fonction de contrôle interne s'intègre pleinement au dispositif global de gouvernance et constitue le deuxième niveau de contrôle. Elle intervient au sein des différentes entités pour assurer la gestion, le suivi et la maîtrise des risques opérationnels, en réalisant des missions planifiées dans le cadre d'un plan de contrôle interne annuel validé par le Comité d'Audit et Risque.

Les dispositifs de contrôle interne, d'audit interne et d'audit externe agissent de concert pour renforcer la fiabilité des processus, des contrôles et de l'information publiée, dans une logique d'amélioration continue.

Dans le cadre de la Journée internationale de l'audit interne, TAQA Morocco a consacré en 2025 une communication spécifique au contrôle interne, mettant en lumière son rôle structurant dans la maîtrise des risques, la fiabilité des opérations et le renforcement de la gouvernance. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions engagées par l'entreprise pour développer une culture de contrôle, de responsabilité et d'amélioration continue, en cohérence avec les meilleures pratiques professionnelles et les standards internationaux.

À l'issue des missions de contrôle interne, des rapports sont établis afin de formaliser l'appréciation du dispositif existant, les recommandations et les actions correctrices à mettre en œuvre.

Ces travaux visent notamment à :



2. Gestion de la continuité d'activité

TAQA Morocco a mis en place un dispositif de Continuité d'Activité (BCM – Business Continuity Management) visant à assurer la résilience de ses opérations face à tout événement susceptible d'affecter la sécurité, la performance ou la disponibilité de ses installations. Consciente du rôle stratégique de ses infrastructures pour le secteur énergétique et l'économie nationale, l'entreprise a conçu ce dispositif de manière à pouvoir répondre efficacement à tout type de perturbation.

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) définit la stratégie, les mesures et les dispositifs nécessaires pour assurer la poursuite et la reprise des activités de TAQA Morocco à la suite

d'un sinistre ou de tout événement susceptible de perturber significativement son fonctionnement.

Il établit également une répartition claire des responsabilités en cas d'incident impactant les opérations, tout en définissant une méthodologie structurée pour le rétablissement des activités après l'événement.

La gouvernance est informée des dispositifs de gestion de crise et intervient, le cas échéant, dans les décisions stratégiques liées à des situations exceptionnelles.

Axe de la politique BCM de TAQA Morocco

ANALYSE D'IMPACT SUR L'ACTIVITÉ (BIA)	Identification précise des fonctions critiques et évaluation d'impact potentiel des différents scénarios de perturbation.
TESTS ET EXERCICES	Réalisation périodique d'exercices de simulation de crises pour évaluer la performance des PCA et entraîner les équipes à leur déploiement.
PLANS DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)	Élaboration de plans spécifiques pour chaque fonction critique, intégrant les procédures de reprise après sinistre ainsi que les mesures d'urgence nécessaires.
STRATÉGIE DE CONTINUITÉ	Développement de stratégies solides visant à maintenir ou à restaurer rapidement les opérations à la suite d'un incident.

SECTION 4 RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

1. Droit à l'information des actionnaires

TAQA Morocco s'assure de tenir ses actionnaires informés en publiant sur son site internet (<https://www.taqamorocco.ma/fr/investisseurs/communiqués-et-comptes>), dans le cadre de son agenda financier annuel, les publications légales obligatoires pour les entreprises cotées en bourse, conformément aux exigences réglementaires.

La gouvernance de TAQA Morocco veille à la transparence et à la qualité de l'information communiquée aux actionnaires,

dans le respect des exigences réglementaires applicables et des meilleures pratiques de la place.

Le Conseil de Surveillance s'assure que les communications financières et extra-financières reflètent fidèlement la situation, la performance et les perspectives de TAQA Morocco.

Au cours de l'exercice 2025, TAQA Morocco a publié ses informations financières selon le calendrier suivant :

Communiqué de presse – Résultats du 4 ^{ème} trimestre 2024	28/02/2025
Communiqué de presse – Résultats au 31 décembre 2024	10/03/2025
Avis de convocation des actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire	21/04/2025
Communiqué de presse – Mise à disposition du Rapport Financier annuel	22/04/2025
Partenariat stratégique entre le Gouvernement du Maroc, TAQA Morocco, Nareva, l'ONEE et le Fonds Mohammed VI pour l'investissement pour le développement d'infrastructures prioritaires pour la production et le transport d'eau et d'énergie au Maroc	19/05/2025
Communiqué de presse – Résultats du 1 ^{er} trimestre 2025	21/05/2025
Communiqué de presse post AGO	26/05/2025
Communiqué de presse – Résultats du 2 ^{ème} trimestre 2025	28/08/2025
Communiqué de presse – Résultats au 30 juin 2025	18/09/2025
Nominations au Conseil de Surveillance de TAQA Morocco	09/10/2025
Communiqué de presse - Résultats du 3 ^{ème} trimestre 2025	14/11/2025

2. Quorum et participation aux assemblées générales

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au

moins 51% des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation aucun quorum n'est requis.

3. Mode de convocation

Les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale par

voie d'avis de convocation public, conformément au régime applicable aux sociétés cotées.

4. Condition d'admission

Les modalités de participation à l'Assemblée Générale sont définies dans l'avis de convocation. Les actionnaires au porteur doivent justifier de l'inscription de leurs titres en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité, dans les délais requis. Les actionnaires nominatifs peuvent y participer

sur présentation d'une pièce d'identité, sous réserve de leur inscription dans les registres sociaux. Enfin, les actionnaires ont la possibilité de se faire représenter conformément aux dispositions légales en vigueur.

5. Droits de vote des actionnaires

Le droit de vote attaché aux actions de la Société est proportionnel à la quotité de capital de la Société qu'elles

représentent. Chaque action donne droit à une voix.

6. Ordre du jour et décisions soumises aux actionnaires

Les actionnaires de TAQA Morocco sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaires avec en ordre du jour classique les points suivants :

- \ Lecture du rapport de gestion du Directoire sur les comptes annuels sociaux et consolidés et l'activité de la société au cours de l'exercice ;
- \ Lecture du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire et sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice ;
- \ Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés et les résultats de l'exercice ;
- \ Approbation des comptes sociaux de l'exercice, des comptes consolidés de l'exercice et affectation du résultat de l'exercice ;

- \ Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, et le cas échéant, ratification des cooptations des membres du Conseil de Surveillance ou du renouvellement de mandat des Commissaires aux Comptes ;
- \ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées ;
- \ Approbation des conventions réglementées ;
- \ Fixation du montant alloué aux membres du Conseil de Surveillance à titre de jetons de présence.

7. Informations juridiques et actionnariat de TAQA Morocco

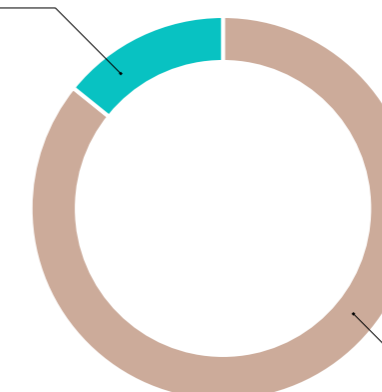
Forme juridique : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne introduite en bourse le 24 décembre 2013

Capital social : 2.358.854.200 MAD

Gouvernance duale : Conseil de Surveillance & Directoire

Flottant

14,21%



Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA)

85,79%





À propos de TAQA Morocco

TAQA Morocco est le premier producteur privé d'électricité au Maroc. Créée en 1997, l'entreprise est le fruit de la volonté du Royaume du Maroc de renforcer son mix énergétique pour se doter des ressources nécessaires à son industrialisation et son essor économique. Côtée à la Bourse de Casablanca depuis décembre 2013, TAQA Morocco se positionne en opérateur énergétique de référence au Maroc avec l'ambition d'accompagner la stratégie bas carbone du mix énergétique marocain et de soutenir le plan national de l'eau.

TAQA Morocco - Siège Social : Km 23, Route secondaire 301
Commune Moulay Abdellah - province d'El Jadida - Centrale Thermique
Jorf Lasfar - B.P.99 - Sidi Bouzid - El Jadida - Maroc
Tél : +212 523 389 000 - Fax : +212 523 345 375

Contact : finance@taqamorocco.ma

Retrouvez les comptes consolidés et sociaux de TAQA Morocco sur

<https://www.taqamorocco.ma/fr/investisseurs/communiques-et-comptes>